

d'oléagineux par an. Au cours de la période de 1981 à 1984, la Corée a importé 175 409 têtes de bétail et 140 000 TM de boeuf congelé, mais, à l'exception des taureaux d'élevage, les importations de bétail ont été interdites au début de 1984 afin de protéger les prix intérieurs. Les importations de boeuf ont également été interdites à partir de 1985, mais elles ont récemment repris à cause de l'augmentation de la demande intérieure et des pressions internationales.

L'augmentation des revenus par habitant, et les goûts de plus en plus marqués pour les produits internationaux des consommateurs créent une demande de produits alimentaires transformés et de haute qualité. Des débouchés existent sur le marché du saumon congelé, du hareng, de la purée de tomate, de la moutarde préparée, des pommes de terre congelées, du porc en conserve, et des légumes en conserve. Des marchés spécialisés commencent également à apparaître pour les chocolats, les confiseries, le homard frais et congelé, ainsi que les macaronis et les spaghettis. Les importations de fromage fondu, de confitures et de gelées ne sont autorisées que pour le ravitaillement des hôtels de tourisme. Il est prévu que le marché des vins et des alcools deviendra libre en 1989, sauf pour les whiskeys écossais, qui continueront à être contingentés.

Industries forestières

Depuis le 1er janvier 1989, les tarifs imposés aux importations de billes et de bois de sciage ont été respectivement réduits de 2 % et 15 % et aucune différence n'a été faite pour le bois tendre et le bois franc. Le taux de droit moins élevé imposé aux billes contribue donc beaucoup à décourager les importations de bois de sciage.

A cause de ses maigres ressources forestières, la Corée est obligée d'importer 88 % du bois dont elle a besoin (sept millions de mètres cubes en 1989), pour satisfaire à une demande totale de 8,8 millions de mètres cubes de produits forestiers. Les importations de billes de bois en 1988 ont représenté plus de 72 % des importations de la Corée dans ce secteur; 49 % étaient des billes de bois tendre. En 1987, les exportations canadiennes de billes de bois en Corée ont atteint près de 309 000 mètres cubes, pour une valeur de 12,5 millions de dollars, et ses exportations de bois de sciage ont diminué de 22 % pour tomber à 13 000 mètres cubes et une valeur de 4,5 millions de dollars. Les exportations de placage de bois dur en Corée ont atteint 1,8 million de dollars en 1987. Au cours des neuf premiers mois de 1988, la Corée a importé 660 926 tonnes de pâte à papier chimique, d'une valeur de 410 millions de dollars E.-U. (136 464 tonnes, d'une valeur de 21 millions de dollars, venaient du Canada). Le Canada a donc assuré environ 20 % de la quantité fournie. A l'heure actuelle, la Corée n'a qu'une